

OBJECTIFS

La présente étude vise :

- à présenter l'évolution des différents moyens de paiement scripturaux utilisés en Nouvelle-Calédonie ainsi que leur répartition actuelle, avec un éclairage particulier sur la monétique,
- à comparer avec la Polynésie française et la métropole la répartition de ces moyens de paiement en valeur et en volume.

1- Evolution économique

Surfaces marchandes de Nouvelle-Calédonie	1995	2001	2003	Evolution 2003/1995 (1)
Supermarché et Hypermarchés (plus de 400 m ²)	33 374	34 395	36 517	1,1%
Grdes et moy. surfaces spécialisées	7 785	39 740	39 740	22,6%
TOTAL	41 159	74 135	76 257	8,0%

(1) Variation annuelle moyenne

Source: Province Sud

Consommation des ménages	1995	2000	2003	Evolution 2003/1995 (1)
Encours de crédits à la consommation (en millions de F CFP)	23 071	32 963	36 834	6,0%
Vente de véhicules neufs (en unités)	4 144	5 436	7 179	7,1%

(1) Variation annuelle moyenne

Source: IEOM

Depuis 1995 la valeur des paiements augmente en moyenne de 6 % par an. Cette évolution peut être rapprochée du développement économique de la Nouvelle-Calédonie et notamment de l'augmentation des surfaces commerciales et du dynamisme de la consommation des ménages.

La surface des supermarchés et des grands magasins s'est accrue en moyenne de 8 % par an depuis 1995. Cette tendance est principalement due au développement des grandes et moyennes surfaces spécialisées (+ 22,6 % par an) qui sont principalement concentrées sur le Grand

Nouméa. La consommation des ménages sur la période étudiée a été dynamique, comme en témoignent les indicateurs tels que les ventes de véhicules neufs et les encours des crédits à la consommation qui augmentent respectivement de 7,1 % et 6,0 % par an entre 1995 et 2003. Cette progression s'est traduite par une augmentation de la valeur globale des paiements effectués par les agents économiques sur cette période.

2- Evolution des différents moyens de paiement scripturaux

Définition

Les principaux instruments de paiement scripturaux sont : le chèque, le virement, la carte bancaire, le prélèvement et le titre interbancaire de paiement (TIP).

La monnaie scripturale est composée de l'ensemble des dépôts auprès des institutions financières et des banques notamment. Elle est appelée ainsi car elle permet d'effectuer des règlements par simples jeux d'écritures. Développée dès 1850, La monnaie scripturale est un instrument de paiement souple qui peut être créé au fur et à mesure des nécessités de l'expansion économique.

Répartition des moyens de paiements en Nouvelle-Calédonie	1995	2000	2003	Evolution 2003/1995 (1)
---	------	------	------	-------------------------

Paiement par chèques

- en valeur (en millions de F CFP)	379 108	438 098	532 597	4,3%
- en milliers d'opérations	10 423	10 876	11 664	1,4%

Paiement par virements

- en valeur (en millions de F CFP)	255 577	323 415	439 359	7,0%
- en milliers d'opérations	1 497	2 205	2 703	7,7%

Paiement par cartes

- en valeur (en millions de F CFP)	12 849	26 928	36 303	13,9%
- en milliers d'opérations	1 282	2 916	4 012	15,3%

Autres valeurs (2)

- en valeur (en millions de F CFP)	43 579	62 268	80 922	8,0%
- en milliers d'opérations	886	1 574	1 865	9,7%

(1) Variation annuelle moyenne; (2) Les autres valeurs comprennent les effets, les prélèvements et TIP

Source: IEOM

Incidents de paiements (flux déclarés en nombre)	1996 (1)	2000	2003	Evolution 2003/1996 (2)
--	----------	------	------	-------------------------

Incidents de paiement sur chèques	10 368	18 474	13 065	3,4%
Retraits de cartes bancaires	280	468	1 049	20,8%

(1) 1995 non disponible; (2) Variation annuelle moyenne

Source: IEOM

En Nouvelle-Calédonie, s'est opérée depuis 1995 une mutation des moyens de paiement liée à leur modernisation et à l'utilisation en masse des nouveaux instruments de règlement. On assiste ainsi à une substitution progressive des moyens de paiement informatisés (monétique, virements, prélèvements) aux instruments « traditionnels » (chèques, monnaie fiduciaire).

Le premier constat concerne le développement des cartes de paiement et leur utilisation pour des montants moins importants qu'auparavant. En effet, l'ensemble des indicateurs relatifs à la monétique affiche une croissance significative entre 1995 et 2003 : le nombre de retraits en DAB/ GAB a été multiplié par 4,6 alors que le montant des paiements par cartes a été multiplié par 2,8. Pendant cette période, les règlements par chèques n'ont augmenté que de 40,5 % et par virements de 71,9 %. Parallèlement, le montant moyen des opérations monétiques s'est réduit de 9,7 %, passant ainsi de 10 019 F CFP à 9 049 F CFP sur cette période.

Cette évolution peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de cartes bancaires en circulation (retrait et paiement) qui a presque doublé entre 1995 et 2003, la multiplication par 4 du nombre de DAB/ GAB sur la même période et l'équipement croissant des commerces locaux en Terminaux de Paiements Electroniques dont le nombre a plus que doublé sur la période observée.

En parallèle, les retraits de cartes pour utilisation abusive ont augmenté plus vite que les paiements par carte en volume entre 1996 et 2003, mais ils demeurent marginaux (0,03 % des opérations en 2003). Depuis 1996, le nombre des incidents de paiement sur chèques s'est également accru plus rapidement que le nombre de chèques émis, pour représenter 0,11 % en 2003 contre 0,09 % en 1996.

La Monétique en Nouvelle-Calédonie

La Monétique en Nouvelle-Calédonie	1995	2000	2003	Evol. 2003/1995 (1)
Nb de DAB/GAB (2)	25	73	100	18,9%
Nb d'habitants par automate bancaire	7 435	2 914	2 221	-14,0%
Nb de cartes bancaires en circulation	51 680	75 895	99 492	8,5%
Nb de cartes bancaires/ comptes à vue	0,42	0,61	0,73	7,1%
Retraits en DAB/GAB				
- en valeur (en millions de F CFP)	7 857	18 886	26 233	16,3%
- en milliers d'opérations	654	1 950	3 000	21,0%
Montant moyen par retrait (en milliers de F CFP)	12,0	9,7	8,7	-3,9%

(1) Variation annuelle moyenne;

(2) DAB/ GAB: Distributeurs Automatiques Bancaires/ Guichets Automatiques Bancaires
Source: IEOM

Les terminaux de paiement peuvent être soit électroniques (le règlement est alors automatiquement adressé à l'établissement de crédit du client), soit manuels (dans ce cas, l'empreinte de la carte est prise à l'aide d'une machine de traitement mécanique de type « sabot » et la facturette du règlement est expédiée à la banque du détenteur de la carte pour débiter son compte). Avec le développement des moyens de communication, les terminaux électroniques se sont généralisés, ces derniers étant plus sécurisés et plus automatisés. Ainsi, en 1995, on dénombrait en Nouvelle-Calédonie 893 TPE et 292 sabots; en 2003, leur nombre était respectivement de 1 936 et 182. En 2003, le nombre d'opérations effectuées par sabot ne représentait que 0,6 % de l'ensemble des paiements par cartes. On note cependant qu'en moyenne le montant unitaire de chaque opération est plus élevé que celui des terminaux électroniques de paiement (respectivement 21 850 F CFP contre 8 970 F CFP en 2003).

La monétique se définit comme l'ensemble des dispositifs utilisant l'informatique et l'électronique dans les transactions bancaires. Elle concerne principalement les terminaux électroniques de paiement et les cartes bancaires. Jusqu'en 1991, aucune loi ne définissait les cartes bancaires. La loi N° 91-1382 du 30 décembre 1991, relative à la sécurité des chèques et des cartes de paiement, en donne une définition : « Constitue une **carte de paiement**, toute carte émise par un établissement de crédit et permettant à son titulaire de retirer ou de transférer de fonds. Constitue une **carte de retrait**, toute carte émise par un établissement de crédit et permettant à son titulaire de retirer exclusivement des fonds. »

Le second constat concerne l'évolution de l'utilisation du chèque pour des sommes plus importantes. Même s'il reste le moyen de paiement le plus utilisé (Cf. tableau en page 1), le chèque est influencé par la modernisation des autres moyens de paiement. Ainsi, son utilisation continue de s'accroître mais plus faiblement que la monétique ou les virements. Il est ainsi de moins en moins utilisé pour les petites sommes au profit des paiements en espèces et par cartes. Entre 1995 et 2003, le montant moyen des paiements par chèques a augmenté de 26 % alors que celui des paiements par virements et par cartes a diminué respectivement de 4,8 % et 9,7 %.

Montant moyen des paiements en Nouvelle-Calédonie (en F CFP)	1995	2003
Paiement par chèques	36 374	45 660
Paiement par virements	170 712	162 560
Paiement par cartes	10 019	9 049
Prélèvements	ND	22 003
Autres valeurs (1)	49 161	43 390

(1) Les autres valeurs comprennent les effets et les TIP

3- Répartition actuelle des moyens de paiement scripturaux

Les moyens de paiement les plus utilisés en Nouvelle-Calédonie sont le chèque et le virement. Ils représentent respectivement 48,9 % et 40,3 % des paiements en valeur en 2003. Le succès du **chèque** s'explique principalement par sa simplicité d'utilisation, la polyvalence de ses usages et sa gratuité. Il est utilisé tant pour des sommes importantes que pour des montants de faible valeur.

Le **virement**, est essentiellement utilisé pour le versement des salaires et des pensions ce qui explique le montant unitaire élevé des transactions réalisées par cet instrument. Il représente 40 % du montant global des règlements en 2003 (contre 37 % en 1995).

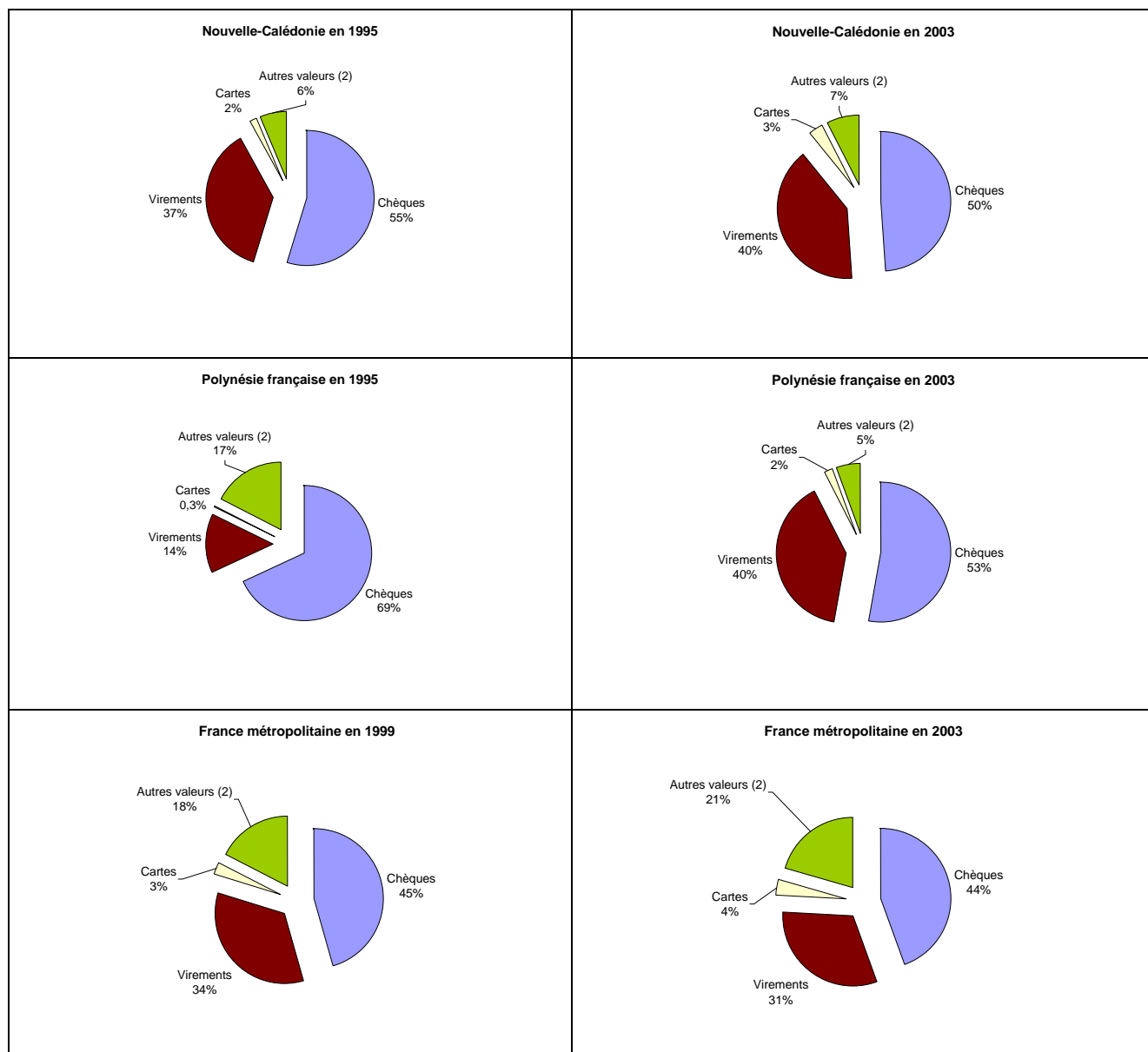
Les **paiements par cartes, les prélèvements et les autres moyens de paiements** sont minoritaires aux alentours de 3,5 % chacun.

Le **prélèvement** est le principal moyen de paiement à distance. Il présente des avantages pour les acteurs économiques : coût réduit grâce à une automatisation pour les banques, facilité de gestion comptable pour les entreprises et simplification de paiement pour les particuliers.

En moyenne, les plus fortes sommes sont réglées majoritairement par virements (162 560 F CFP en 2003). Puis viennent, les chèques et les autres valeurs (en moyenne, respectivement 45 660 F CFP et 43 390 F CFP). La carte de paiement est généralement utilisée pour des sommes moins importantes (9 049 F CFP en moyenne en 2003).

4- Comparaisons avec La Polynésie française et la France Métropolitaine

Répartition des moyens de paiement (en valeur)



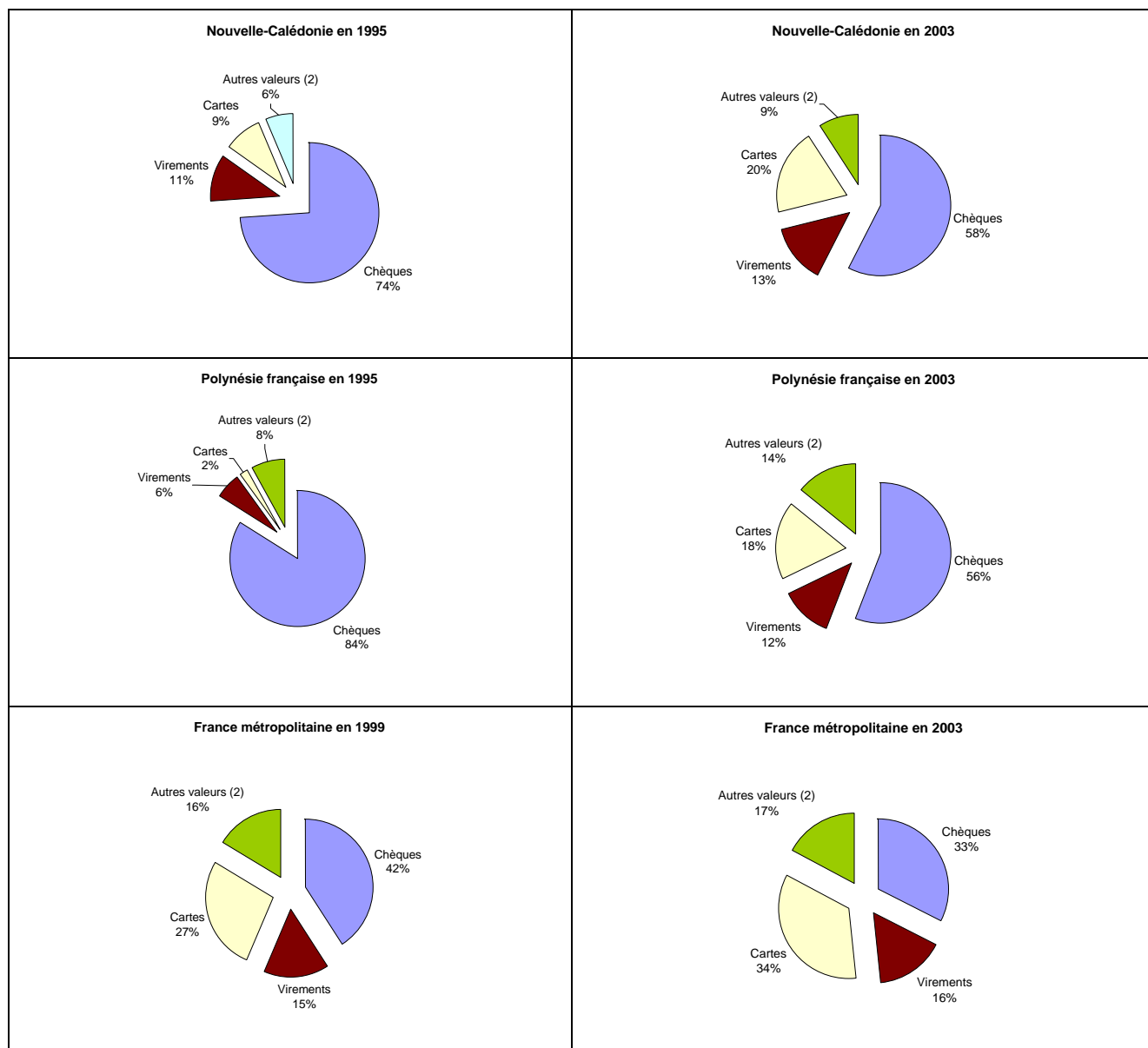
Source : IEOM – Banque de France

(2) Les autres valeurs comprennent les prélèvements, les effets et TIP.

La Polynésie française présente en 2003 les mêmes caractéristiques d'utilisation des moyens de paiement que la Nouvelle-Calédonie : prédominance du chèque (respectivement 53 % et 50 % du total) et du virement (40 % du total), même si la montée en puissance de ce dernier est plus récente en Polynésie française. En effet, les paiements par virement n'y représentaient en 1995 que 14 % de l'ensemble des paiements contre 37 % en Nouvelle-Calédonie. A l'instar de la Nouvelle-Calédonie, l'utilisation de la carte de paiement demeure faible et ne représente que 2 % du total des règlements en 2003 (contre 0,3 % en 1995).

La répartition des moyens de paiements en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française est proche en valeur de celle constatée en métropole même si le chèque et le virement y conservent un poids plus important. En France métropolitaine, le montant moyen des paiements par cartes est plus faible (5 521 F CFP contre 9 049 F CFP sur le territoire). Ce chiffre reflète son utilisation généralisée pour les achats courants avec des montants peu élevés. Le montant moyen des règlements par virement est également plus faible en métropole (103 281 F CFP contre respectivement 162 560 F CFP et 278 082 F CFP en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française). Les chèques quant à eux sont utilisés en métropole pour des sommes sensiblement plus élevées qu'en Nouvelle-Calédonie (respectivement 70 865 F CFP et 45 660 F CFP)

Répartition des moyens de paiement (en volume)



Source : IEOM – Banque de France (2) Les autres valeurs comprennent les prélèvements, les effets et TIP.

La répartition en volume fait apparaître quant à elle des différences plus importantes entre la métropole, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française : la domination des chèques en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie (respectivement 58 %, 56 % contre 33 % des moyens de paiements en métropole), et l'utilisation majeure de la monétique en métropole où elle représente 34 % des paiements contre 20 % et 18 % en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie.

La réduction d'utilisation des chèques est plus radicale en Polynésie française qu'en Nouvelle-Calédonie (passant de 84 % à 56 % de l'ensemble des paiements en volume, contre une évolution de 74 % à 58 % en Nouvelle-Calédonie). En Polynésie, cette mutation s'effectue au profit des paiements par cartes (18 % des paiement en volume en 2003) mais aussi des prélèvements, dont la part s'élève à 13 % de l'ensemble des paiements en volume en 2003 (contre 7 % en 1995).

En conclusion, la répartition des moyens de paiement en Nouvelle-Calédonie en 2003 est très proche en volume et en valeur de celle constatée en Polynésie et s'est rapprochée des chiffres observés en métropole, tant en volume qu'en valeur.

Directeur de la publication : T. CORNAILLE
 Responsable de la rédaction : E. BAULARD
 Editeur et imprimeur : IEOM
 Achievé d'imprimer en décembre 2004